

6^e Rétro du Vexin

Bourse d'échanges – Expo – Vente – Autos – Motos

REGLEMENT INTERIEUR

Article premier :

La Bourse d'échanges Auto Moto « **Rétro du Vexin** », organisée par le comité municipal des fêtes de Sagy, se tiendra le **dimanche 9 septembre 2018 de 9h à 18h** sur le terrain communal de Sagy et accueillera tous les exposants qui désirent vendre ou promouvoir des produits ou services se rapportant aux véhicules de collection.

Article 2 :

L'installation ou l'aménagement des stands sur les emplacements réservés au préalable devra avoir obligatoirement lieu le dimanche 9 septembre 2018 **avant l'ouverture au public à 9h**. Ils seront démontés le soir même à partir de 18h.

Article 3 :

Pendant les horaires d'ouverture au public, seuls les véhicules munis d'une carte d'accès seront autorisés dans l'enceinte de l'espace où se déroule la « Rétro du Vexin ».

Article 4 :

L'usage de micros et de musique est interdit durant toute la durée de la manifestation.

Article 5 :

Les exposants s'engagent à être présents ou représentés sur leur stand ou emplacement durant les heures d'ouverture au public de la manifestation de 9h à 18h. Aucun stand ne pourra être démonté, même partiellement, avant 18h le dimanche 9 septembre.

Article 6 :

Les transactions se feront entre exposants et visiteurs. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable en cas de litige.

Article 7 :

Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente de boissons et la restauration.

Article 8 :

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout exposant, produit, service, club ou véhicule destiné à être exposé, ne correspondant pas à l'esprit ou au caractère de la manifestation.

Article 9 :

Un emplacement gratuit sera réservé pour les Clubs et Associations afin d'exposer leurs véhicules. Toutefois, il leur est interdit de vendre autre chose que leurs objets publicitaires.

Article 10 :

Toute annulation d'emplacement après le 31 août 2018 ne sera pas remboursée.

Article 11 :

La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Toute infraction à l'une des clauses ci-dessus pourra entraîner l'exclusion immédiate, sans remboursement ou compensation.

Lu et approuvé, le
Signature :